

Durée : 1 jour.

Public :

Directeur de copropriété, directeur de gestion, principal de copropriété, gestionnaire de copropriété. Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Identifier les enjeux du développement durable dans l'immobilier résidentiel & tertiaire. Faire le point sur les lois qui ont et vont impacter les pratiques dans l'industrie immobilière. Anticiper les nouvelles règles en matière d'immeubles intelligents (smart buildings).

Pré-requis :

Avoir des connaissances métiers sur l'un des aspects immobiliers (gestion, syndic, transaction, promotion?).

Méthodes :

Apports théoriques et méthodologiques. Echanges entre participants.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

Enjeux & Contexte

Les enjeux du développement durable dans l'immobilier
Point d'actualités sur les directives européennes associées

Les évolutions de la réglementation française

Lois Grenelle 1 & 2 et décrets d'applications

Loi NOME

Loi Transition énergétique pour une croissance verte

Loi ALUR

Les réglementations thermiques

Genèse,

RT 2012

RT 2020

Vers des bâtiments à énergie positive

Les nouvelles obligations liées à un bâtiment neuf ou rénové : vers un immeuble intelligent

Les nouveaux diagnostics obligatoires : électricité, gaz, radio activité...

Les nouvelles installations liées à la transition environnementale : normes électriques, borne de recharge de véhicules, compteurs intelligents & répartition des frais de chauffage, bouquet de travaux embarqués...

Les nouvelles installations liées à la transition numérique : communication, objets connectés, quartier numérique, immeubles connectés, BIM (Building Information Model)...

Les nouvelles installations liées à la transition sociétale : réseaux sociaux, espaces collaboratifs & communautaire, bien-être au travail...

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.